

PARTIE I

CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS, 1930-1938, SUR LE TRAITÉ DE CANALISATION DU SAINT-LAURENT ET LA CONVENTION ET LE PROTOCOLE CONCERNANT LES CHUTES ET LA RIVIÈRE NIAGARA.

N° 1

*Le ministre des Etats-Unis au Canada, Ottawa,
au secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, Ottawa.*

OTTAWA, 2 septembre 1930.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de me référer à la correspondance précédente échangée entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis sur le projet de canalisation du Saint-Laurent.

Conformément aux instructions du Président, je désire répéter que le Gouvernement des Etats-Unis est prêt à procéder aux travaux proposés le plus tôt possible. J'ai été chargé de demander si le Gouvernement canadien se trouve maintenant en état de nommer des commissaires pour discuter conjointement avec les commissaires des Etats-Unis les détails de la voie maritime et pour formuler un traité approprié en la matière.

Je profite de l'occasion pour vous renouveler, monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

HANFORD MACNIDER

A l'honorable R. B. BENNETT,
Secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures,
Ottawa.

N° 2

*Le secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, Ottawa,
au ministre des Etats-Unis au Canada, Ottawa.*

OTTAWA, 10 septembre 1930.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note du 2 septembre indiquant que le Gouvernement des Etats-Unis est prêt à procéder à l'étude de la canalisation du Saint-Laurent à une date prochaine.